

TraPlaNuM

Coordonné par Emmanuelle Mazuyer (chercheuse en droit)
vu par Benoît Connin (scénariste) et Marianne Tesseraud (artiste)

Le projet TraPlaNuM s'est donné pour objectif d'étudier le phénomène du micro-travail (ou «crowd-working») du point de vue du droit du travail.

Il a mobilisé 20 enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants
issus de 4 laboratoires :

- Le Centre de Recherches CRItiques sur le Droit (CERCRID) ;
- Triangle, laboratoire de recherche sur l'action, le discours et la pensée politique et économique ;
- Le Centre de Droit des Affaires à Toulouse ;
- Coactis, laboratoire de recherche sur la gestion des entreprises et des organisations.



QUELQUE PART EN FRANCE,
DANS UN FOYER LAMBDA.

MAIS C'EST PAS VRAI ! TU
ES ENCORE EN TRAIN DE
JOUER AU SOLITAIRE SUR
TON SMARTPHONE ?

MAIS PAS DU TOUT LÉA, JE
TRAVAILLE, FIGURE-TOI !

REGARDE, J'AI DÉJÀ GAGNÉ 3
EUROS RIEN QU'EN REMPLISSANT
2 MISSIONS ENTRE HIER
ET AUJOURD'HUI.

NON, MAIS T'ES
SÉRIEUX LÀ ? TU ES
ÉTUDIANT À SCIENCE-PO
ET MAJOR DE PROMO !

IL N'Y A PAS DE
SOT MÉTIER.

ET PUIS LA TECHNOLOGIE,
C'EST L'AVENIR !

IMAGINE-TOI QUE DEMAIN NOUS
POURRONS TOUS TRAVAILLER
LIBREMENT, OÙ ON VEUT ET
QUAND ON VEUT, EN ACCEPTANT
SIMPLEMENT LA MISSION DE
NOTRE CHOIX D'UN SIMPLE CLIC !

TU PEUX PEUT-ÊTRE
TROUVER MIEUX
COMME PETIT BOULOT,
NON ? GILBERT NOÉ* !

C'EST L'AVENIR !

PENDANT CE TEMPS À LYON,
AU LABORATOIRE DU CERCRID*

ALORS, CAROLE, CETTE ENQUÊTE
COMMANDÉE À UNE PLATEFORME DE
MICRO-TRAVAIL, CELA DONNE QUOI ?

NOUS AVONS DÉJÀ
OBTENU UNE VINGTAINÉ
DE RÉPONSES...

...C'ÉTAIT UNE BONNE IDÉE D'UTILISER
L'UNE DES PLATEFORMES QUE L'ON
ÉTUDE POUR FAIRE PASSER UN QUES-
TIONNAIRE AUX MICRO-TRAVAILLEURS.

*CENTRE DE RECHERCHES CRITIQUES SUR LE DROIT

EMMANUELLE
MAZUYER

PAR AILLEURS, NOUS AVONS PU
ESTIMER QU'ILS GAGNENT EN
MOYENNE 6 EUROS PAR AN.

SANS DOUTE PARCE QUE LA MAJORITÉ
ARRÊTE CETTE ACTIVITÉ AU BOUT D'UNE
OU DEUX MISSIONS.

LA PLUPART DES RÉPONDANTS
SONT DES CADRES SUPÉRIEURS
OU DES ÉTUDIANTS.

HMM.

SLURP



S'ILS CROIENT POUVOIR ME LA FAIRE À L'ENVERS, C'EST QU'ILS NE CONNAISSENT PAS GILBERT NOÉ.

OK, MOI JE VAIS ME COUCHER.

ALOOOORS...

VOYONS QUI POURRAIT M'AIDER À LES TRAÎNER EN JUSTICE...



BONJOUR, JE SUIS GILBERT NOÉ. J'AI RENDEZ-VOUS AVEC EMMANUELLE MAZYUER.



C'EST VOUS L'ÉTUDIANT À SCIENCE PO ?

TOUT À FAIT !



BONJOUR, QUE PUIS-JE FAIRE POUR VOUS ?

J'AI LU SUR INTERNET QUE VOUS ÊTES SPÉCIALISTE EN DROIT DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES...

ENTREZ, JE VOUS EN PRIE.

JE DIRIGE EFFECTIVEMENT LE PROJET TRAPLANUM QUI ÉTUDIE LE PHÉNOMÈNE DU CROWD-WORKING OU MICRO-TRAVAIL.

MON COMPTE A ÉTÉ SUPPRIMÉ SANS EXPLICATION.

L'ENTREPRISE ME DOIT 10 EUROS ET NE RÉPOND PAS À MES SOLLICITATIONS.

OR, CES 10 EUROS REPRÉSENTENT PLUSIEURS HEURES DE TRAVAIL. QUE PUIS-JE FAIRE ?

TOUT SEUL, VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE GRAND CHOSE, MALHEUREUSEMENT.

LES MICRO-TRAVAILLEURS NE SONT EN EFFET QUE DES MICRO-JUSTICIAIBLES RÉALISANT DES MICRO-TÂCHES POUR DES MICRO-RÉMUNÉRATIONS...

ET ILS NE PEUVENT MALHEUREUSEMENT PRÉTENDRE À NE SOULEVER QUE DES MICRO-CONTENTIEUX.





IL FAUT SAVOIR EN EFFET QU'EN DÉCOMPOSANT LE TRAVAIL EN MICRO-TÂCHES ET EN CONFIAANT CES MISSIONS À UNE FOULE DE PERSONNES PLUTÔT QU'À UNE SEULE...

...LES DIRIGEANTS DE PLATEFORMES NUMÉRIQUES EN ARRIVENT À PAYER LES MICRO-TRAVAILLEURS SI PEU CHER...

QU'ILS PARVIENNENT À SE SOULTRAIER AUX OBLIGATIONS DU DROIT DU TRAVAIL...

VIVE L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE !

GRÂCE À NOTRE NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE, TRAVAILLEZ OÙ VOUS VOULEZ, QUAND VOUS LE VOULEZ ET SANS ENGAGEMENT !

EN FAISANT PASSER LES MICRO-TRAVAILLEURS POUR DE SIMPLS JOUEURS OU POUR DES CONSOMMATEURS...

TOUT EN PLAÇANT L'ACTIVITÉ HUMAINE RÉMUNÉRÉE AU COEUR DE LEUR ACTIVITÉ.

PLATEFORME TYPE
BEMYEYES
CLICK AND WALK
FOULE FACTORY
ETC. .

PREND UNE PHOTO D'UN PRODUIT EN RAYON

TRADUIT UN COURT TEXTE

RÉPOND À UN QUESTIONNAIRE

EXTRAIT DES DONNÉES

RÉSOUT UN CAPTCHA

DE PLUS...

RÉDIGE UNE FICHE PRODUIT

VÉRIFIE SI UN DOCUMENT EST BIEN REMPLI

LES DIRIGEANTS DE CES PLATEFORMES SE SERVENT DU TRAVAIL DES UTILISATEURS POUR REVENDRE AU PRIX FORT DES ÉTUDES MARKETING...

OU DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES D'UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET AINSI RÉALISER DES PROFITS IMPORTANTS.



MAIS C'EST SCANDALEUX ! C'EST UN VÉRITABLE RETOUR AU TAYLORISME, À LA PRÉHISTOIRE DU TRAVAIL, À L'EXPLOITATION DE L'HOMME D'AVANT LES ACQUIS SOCIAUX !

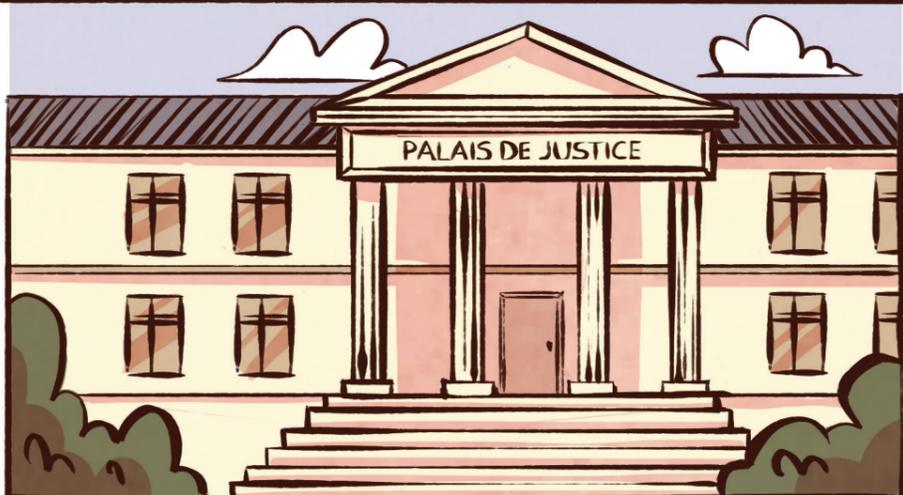


TELLE EST ÉGALEMENT LA CONCLUSION À LAQUELLE EST ARRIVÉ L'OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL (L'OCLTI).



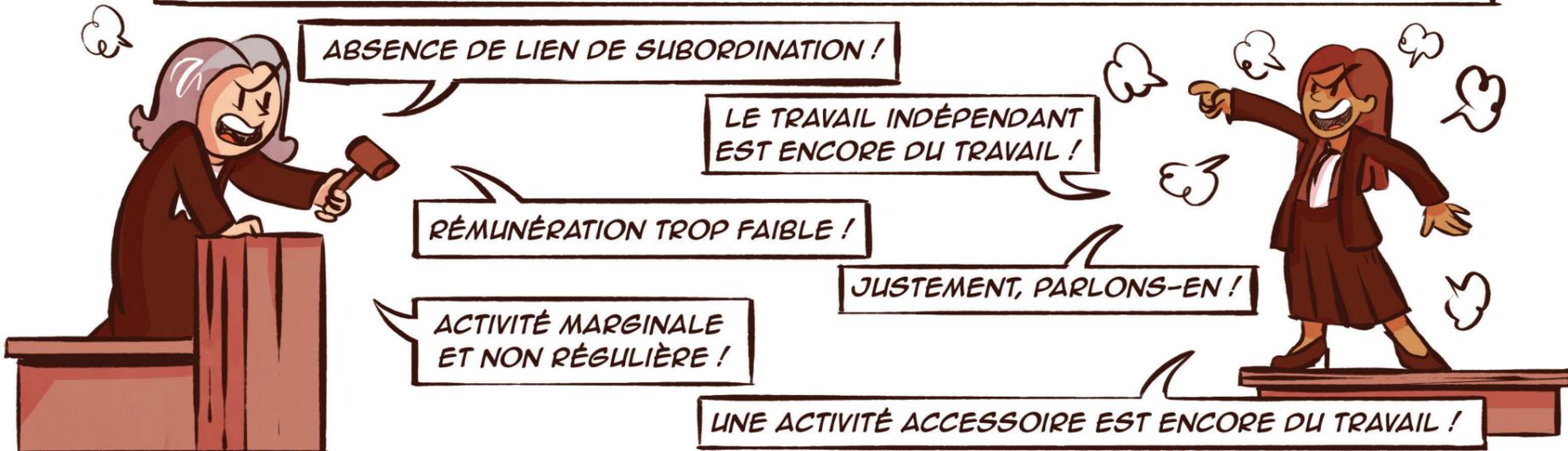
IL SE TROUVE QU'EN 2016, L'UNE DE CES PLATEFORMES, CLICK & WALK, A EFFECTIVEMENT ÉTÉ TRAÎNÉE DEVANT LES TRIBUNAUX.

MAIS APRÈS PLUSIEURS ALLER-RETOURS EN APPEL ENTRE DIFFÉRENTES COURS DE JUSTICE...



... LE JUGE A FINALEMENT ESTIMÉ QUE LE DROIT DU TRAVAIL N'ÉTAIT PAS APPLICABLE. NOUS NOUS TROUVONS DONC FACE À UNE IMPASSE JURIDIQUE.

LES CRITÈRES SUR LESQUELS REPOSENT CETTE DÉCISION SONT CEPENDANT DISCUTABLES.



AU FOND, TOUT LE DÉBAT TOURNE AUTOUR DE LA QUESTION DU STATUT DE CES MICRO-TRAVAILLEURS, QUI EST ENCORE INDÉTERMINÉ À L'HEURE ACTUELLE.



LES PISTES DU BÉNÉVOLAT ET DU JEU, SOUVENT MISES EN AVANT PAR LES PLATEFORMES, NE SONT PAS DES PISTES TRÈS SÉRIEUSES. EN REVANCHE, SI L'ON EXCLUT LE DROIT DU TRAVAIL, IL RESTE LA POSSIBILITÉ DE FAIRE APPEL AU DROIT DE LA CONSOMMATION.

POUR VOTRE PROBLÈME DE COMPTE SUPPRIMÉ, LA SEULE SOLUTION RÉSIDE DANS UNE ACTION COLLECTIVE QUI POURRAIT ÊTRE MENÉE SOIT PAR UN SYNDICAT DE TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS, SOIT PAR UNE ASSOCIATION DE CONSOMMATEURS.



EN L'ABSENCE DE SYNDICAT CONSTITUÉ, UNE ACTION COLLECTIVE RESTE DONC POSSIBLE PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UNE ASSOCIATION DE CONSOMMATEURS.



TOUTEFOIS, LA MEILLEURE FAÇON DE FAIRE ÉVOLUER LE DROIT DU TRAVAIL CONSISTE À PROVOQUER UNE PRISE DE CONSCIENCE EN RENDANT VISIBLE LA SITUATION DE CES MICRO-TRAVAILLEURS QUI, DEPUIS MAINTENANT 15 ANS, PASSENT SOUS LES RADARS**.



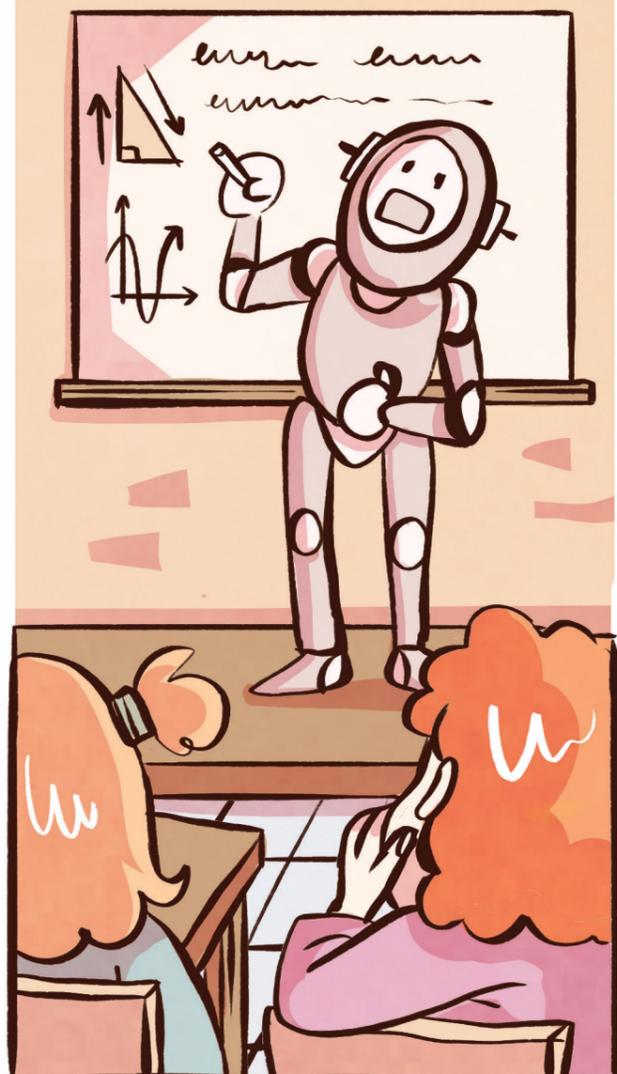
OUI ! COMME LES COUTURIÈRES À DOMICILE AU 19E SIÈCLE ! IL FAUT LES RENDRE VISIBLES POUR LEUR PERMETTRE D'AVOIR LES MÊMES DROITS SOCIAUX QUE TOUT LE MONDE !!



EN EFFET, SI LE DROIT NE SE SAISIT PAS RAPIDEMENT DE CES QUESTIONS, DE NOMBREUSES PROFESSIONS INTELLECTUELLES (AVOCATS, ENSEIGNANTS, COMPTABLES...) POURRAIENT, À TERME, DISPARAÎTRE AU PROFIT D'INTELLIGENCES ARTIFICIELLES, DONT LES PRODUCTIONS SERAIENT CONTRÔLÉES ET VALIDÉES D'UN SIMPLE CLIC PAR DES MICRO-TÂCHEURS PAYÉS UNE POIGNÉE D'EUROS.

EXACTEMENT ! D'AILLEURS TEL EST BIEN L'OBJECTIF DU PROJET TRAPLANUM, QUI S'EFFORCE DE RENDRE VISIBLE L'ACTIVITÉ DES PLATEFORMES EN RECENSANT ET EN CLASSIFIANT CELLES QUI EXERCENT EN FRANCE...

PUIS EN PROPOSANT DES SOLUTIONS POUR RÉGULER CES ACTIVITÉS (PAR EXEMPLE, ACCORDER LE STATUT DE TRAVAILLEUR À DOMICILE AUX MICRO-TRAVAILLEURS).



* CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

** EN 2020, LA COMMISSION EUROPÉENNE ESTIMAIT QUE 5,5 MILLIONS DE PERSONNES TRAVAILLANT POUR DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES ÉTAIENT EMPLOYÉES ILLÉGALEMENT COMME « TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ».